

ANNEXE - SANTE - DQE A COMPLETER
Respecter le standard TM / BRSS /% PMSS lorsque cela est demandé

GARANTIES	MONTANTS DES GARANTIES EN COMPLEMENT DE LA SECURITE SOCIALE
Hospitalisation (y compris Maternité)	
Secteur conventionné	
Honoraires chirurgicaux (hors chirurgie dentaire) réalisés par des praticiens adhérents à l'OPTAM/OPTAM CO	% TM % BRSS
Honoraires chirurgicaux (hors chirurgie dentaire) réalisés par des praticiens non adhérents à l'OPTAM/OPTAM CO	% BRSS
Frais de séjour, de salle d'opération	% BRSS
Secteur non conventionné	
Honoraires chirurgicaux (hors chirurgie dentaire) réalisés par des praticiens non adhérents à l'OPTAM/OPTAM CO	% BRSS
Frais de séjour, de salle d'opération	% FR
Forfait hospitalier (sans limitation de durée)	% FR
Transport du malade	% BRSS
Lit d'accompagnement (enfant de moins de 16 ans)	% du PMSS par jour
Chambre particulière par nuitée	% du PMSS par jour
Chambre particulière par journée	
Allocation naissance - adoption	% du PMSS
Soins courants	
Consultations, visites généralistes conventionnés adhérents à l'OPTAM/OPTAM CO	% BRSS
Consultations, visites généralistes conventionnés non adhérents à l'OPTAM/OPTAM CO	% BRSS
Consultations, visites généralistes et spécialistes non conventionnés non adhérents à l'OPTAM/OPTAM CO	% BRSS
Consultations, visites spécialistes conventionnés adhérents à l'OPTAM/OPTAM CO	% BRSS
Auxiliaires médicaux conventionnés (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes...)	% BRSS
Acte de petites chirurgies, actes de spécialités adhérents à l'OPTAM/OPTAM CO	
Acte de petites chirurgies, actes de spécialités non adhérents à l'OPTAM/OPTAM CO	
Radiologie, échographie, actes techniques médicaux (réalisés par des praticiens adhérents à l'OPTAM/OPTAM CO)	% BRSS
Radiologie, échographie, actes techniques médicaux (réalisés par des praticiens non adhérents à l'OPTAM/OPTAM CO)	% BRSS
Médecines douces : ostéopathe, acupuncteur, diététicien, psychomotricien, psychologue, podologue, tabacologue, chiropracteur, pédicure (par an et par bénéficiaire)	
Examens / analyses laboratoires	% BRSS (conventionné) % BRSS (non conventionné)
Pharmacie	
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale	% BRSS
Les médicaments prescrits non pris en charge par la sécurité sociale (par an et par bénéficiaire)	% du PMSS
Vaccins prescrits et vaccin antipaludéen, non pris en charge par la Sécurité sociale (par an et par bénéficiaire)	% du PMSS
Dentaire	
Soins dentaires (y compris chirurgie dentaire ADC ; y compris un détartrage annuel complet sus et sous gingival (effectué en maxi 2 séances))	%
Soins dentaires avec dépassement honoraires	
Soins dentaires sans dépassement honoraires	
Inlay/Onlay	% BRSS
Soins et prothèses dentaires "100% Santé"	% FR
Autres prothèses dentaires remboursées par la sécurité sociale "Offre modérée" et "Offre libre"	

- Limité à 3 prothèses par an et par assuré hors couronne sur implant - Au-delà, la garantie est remboursée à hauteur de 125% BRSS :	
Inlay-core	% BRSS
Prothèses dentaires prises en charge y compris couronne sur implant (dents du sourire)	% BRSS
Prothèses dentaires prises en charge y compris couronne sur implant (dents de fond de bouche)	
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale (par semestre de traitement et par assuré)	% BRSS
Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale (par semestre de traitement et par assuré)	% BRSS (restituée sur base TO 90)
Prothèses dentaires non prises en charge par la sécurité sociale (par an et par bénéficiaire)	% PMSS
Implantologie (prothèse sur implant et chirurgie sur implant) et supports de prothèses non pris en charge par la Sécurité sociale (par an et par bénéficiaire)	% PMSS
La parodontologie (curetage/surfaçage, greffe gingivale, lambeau) (par an et par bénéficiaire)	% du PMSS
Optique	
(1 équipement tous les 2 ans par bénéficiaire ; 1 équipement par an pour les enfants de moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue)	
Equipement 100% Santé (Classe A y compris prestation d'appairage et d'adaptation de la correction visuelle)	
Verre toute correction	% FR
Prise en charge de la monture limitée à	
Equipement "Offre libre" (Classe B)	
Montures	
Lentilles de contact / lentilles jetables remboursées par la Sécurité sociale (par an et par bénéficiaire)	% du PMSS
Lentilles de contact / lentilles jetables non remboursées par la Sécurité sociale (par an et par bénéficiaire)	% du PMSS
Prestation d'adaptation de la correction visuelle	% BRSS
Chirurgie réfractive (par œil)	% du PMSS
Grille optique (Classe B)	
Verre simple, au sens du a) du 3° de l'article R871-2 du code de la SS	
Verre complexe, au sens du c) du 3° de l'article R871-2 du code de la SS	
Verre très complexe, au sens du f) du 3° de l'article R871-2 du code de la SS	
Aides auditives	
(Prise en charge d'un équipement par oreille une fois tous les 4 ans, à compter de la date de dernière acquisition)	
Equipement de classe I "100% Santé"	% FR
Equipement de classe II	
Accessoires et fournitures	% BRSS
Autres prestations	
Appareillage d'orthopédie, appareillage, fauteuil roulant et lit médical, prothèses (hors prothèses dentaires et auditives)	% BRSS
Cures thermales acceptées par la Sécurité sociale (par an et par bénéficiaire)	% PMSS
Dépistage de l'hépatite B	% BRSS (conventionné) % BRSS (non conventionné)
Test HPV (cancer col de l'utérus) non pris en charge SS (tous les 3 ans)	% BRSS (conventionné) % BRSS (non conventionné)
Les pilules contraceptives prescrites non prises en charge par la SS (par an et par bénéficiaire)	% du PMSS
Sevrage tabagique	
Services	
Tiers payant	
Garde enfants	
Aide-ménagère	
Cours de rattrapage à domicile	
Services de proximité livraison de médicaments portages de repas	
Reseau de soins	

[illegible]